



## Les joyaux de l'église



Village de Flêtre.

Le patrimoine ecclésiastique flamand est l'un des plus remarquables du département. Comme partout ailleurs en France, il a souffert des troubles de la Révolution et



Bois Greffier près de Flêtre.

tour Eucharistique. Il s'agit en effet, d'une tourelle hexagonale, haute de 8m, en chêne peint, soutenue par d'élégantes statues symbolisant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion. L'ensemble est divisé en trois niveaux. Un premier sert de tabernacle ; le second est décoré de colonnes ioniques et d'arcades ; le troisième est orné de niches qui autrefois contenaient des statues malheureusement dérobées. Au sommet un pélican figure l'Amour paternel. De tels chefs-d'œuvre se font de plus en plus rares en Flandre, car ils sont souvent victimes de pillages, limitant malheureusement les visites.

particulièrement de la vente des Biens Nationaux. Il a subi également les destructions liées aux guerres et doit encore aujourd'hui se méfier des pillages. Il est vrai que certaines pièces sont des joyaux, qui témoignent de la richesse de l'Eglise sous l'Ancien Régime. L'église Saint-Mathieu à Flêtre en est la plus parfaite illustration. De l'extérieur, on remarque l'Hallekerque, cette église à trois nefs typiquement flamande ; mais l'essentiel se passe à l'intérieur. L'édifice religieux abrite un majestueux repositoire du XVIIIème siècle, encore appelé

Pierre tombale d'Antoine Van Houtte, église de Flêtre.



# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bailleul** : Beffroi (03.28.43.81.00), Musée Benoît Depuydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72/03.28.43.81.00), visites des jardins du Conservatoire Botanique National en saison (03.29.49.00.83), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00) Eglise saint Vaast (03.28.50.33.55), Boules flamandes (03.28.42.21.91).

**Boeschèpe** : Visites du Moulin de l'Ingratitude ou « Ondankmeulen » (03.28.49.40.18), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

**Eecke** : le jardin des joets (03.28.40.27.24)

**Godewaersvelde** : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique ouverte tsj sf le mardi, lundi matin 03.28.43.83.60). Musée de la vie frontalière (03.28.42.08.52). Boules flamandes (03.28.49.45.04).

**Méteren** : Promenades en attelages (06.88.99.50.44).

**Neuf-Berquin** : Musée de l'Abeille (03.28.42.83.08)

**Saint-Jans-Cappel** : La Flandre à dos d'ânes toute l'année sur RDV (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

**Steenvoorde** : Visites des Moulins Drievenmeulen et Noordmeulen sur RDV (03.28.42.97.98), Maison des Automates « les Gigottos Automates » (06.74.30.43.08).

### Manifestations annuelles

**Bailleul** : Carnaval WE de mardi gras (03.28.43.81.00), Bailleul fête Mélusine, WE du 1<sup>er</sup> mai (03.28.43.81.00).

**Berthen** : Fête de l'attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

**Boeschèpe** : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Godewaersvelde** : Fête de la Plume en août, fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.42.50.06).

**Saint-Jans-Cappel** : Sapi festival, fin mai, Fête des moissons et bal folk dernier dimanche d'août.

**Steenvoorde** : « Mei Feest » en mai, fête du houblon en octobre, carnaval d'été (03.28.49.77.77).

### RDV Nature et Patrimoine :

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible dans tous les Offices de Tourisme du Nord).

### « Retables de Flandre » :

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme des Monts de Flandre / Bailleul** : 03.28.43.81.00.

**Office de Tourisme de Cassel**

**Horizons** : 03.28.40.52.55.

**Office de Tourisme du Pays des Géants/Steenvoorde** : 03.28.48.19.90.

### Renseignements complémentaires

**Comité Départemental du Tourisme**  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59  
En 2010, retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site : [www.rando-nord.fr](http://www.rando-nord.fr)  
Pour des informations générales sur le tourisme : [www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



il était une fois les Monts de Flandre...

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Alaviva Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4 : P. Houzé - 5 : J. P. Delcour

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



## N° 25

# Sentier du Bois Greffier

Flêtre (12 km - 3 h 00 à 4 h 00)



il était une fois les Monts de Flandre...



Bois Greffier entre Flêtre et le Mont des Cats.

- Randonnée Pédestre Sentier du Bois greffier : 12 km**
- Durée : 3 h 00 à 4 h 00**
- Départ : Flêtre : église, parking**
- Balisage jaune**
- Cartes IGN : 2403 Ouest et 2404 Ouest**

### L'avis du randonneur :

*Pour randonneurs avertis, ce circuit au pied du Mont des Cats chemine sur de petites routes de campagne et des sentiers forestiers ou agricoles. La meilleure période s'étale d'avril à octobre.*



Bois Greffier près de Flêtre.

Faites une halte dans un « café rando »  
Liste et infos sur : [www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)



# Sentier du Bois Greffier

(12 km - 3 h 00 à 4 h 00)

**Départ : Flêtre : église, parking.**

**1** De l'église, cheminez sur le trottoir droit de la route de Godewaersvelde (D69). Après le panneau de sortie du village, continuez tout droit. Un passage est aménagé, empruntez la passerelle. Au bout du bosquet, passez sous le pont de l'autoroute. Attention au passage de véhicules fréquents.

**2** Après le pont, prenez le chemin immédiatement à droite, longez le corps de ferme et poursuivez parallèlement à l'autoroute. Continuez et montez au lieu dit du bois de la Garenne. Les champs sont entourés çà et là de haies. Peu d'endroits dans la région allient ainsi extension des cultures et maintien du bocage. Pourtant les bienfaits de la haie sont nombreux, ils protègent les cultures du vent et les oiseaux, passereaux en tout genre, des prédateurs tout en leur offrant le gîte et le couvert. Prenez alors à gauche et dirigez-vous vers le bois Greffier.

**3** Coupez la route. Le circuit longe une succession de petits bois, dont on peut imaginer qu'autrefois ils formaient un grand ensemble. En sortie du sous-bois, montez la route à gauche. Après 400 m, croisez une ferme à côté de laquelle un tilleul abrite une petite chapelle en bois. Le tilleul est remarquable par ses fleurs odorantes qui, une fois séchées, sont utilisées en infusion relaxante. Après la ferme, empruntez à gauche la Klappersat straete.

**4** Le chemin à angle droit rejoint une route. Prenez à gauche, laissez sur votre gauche la rue de Furnes, coupez - prudence - la RD 69 et suivez en face le chemin en impasse. Virez à droite sur le premier chemin et poursuivez à travers champs. Rejoignez ainsi le cimetière britannique. Hommage à la bataille de Flandre (1914-1918) du Bertenaere, le cimetière accueille les corps de 108 soldats anglais, 2 soldats canadiens et 35 soldats français tombés en 1940.

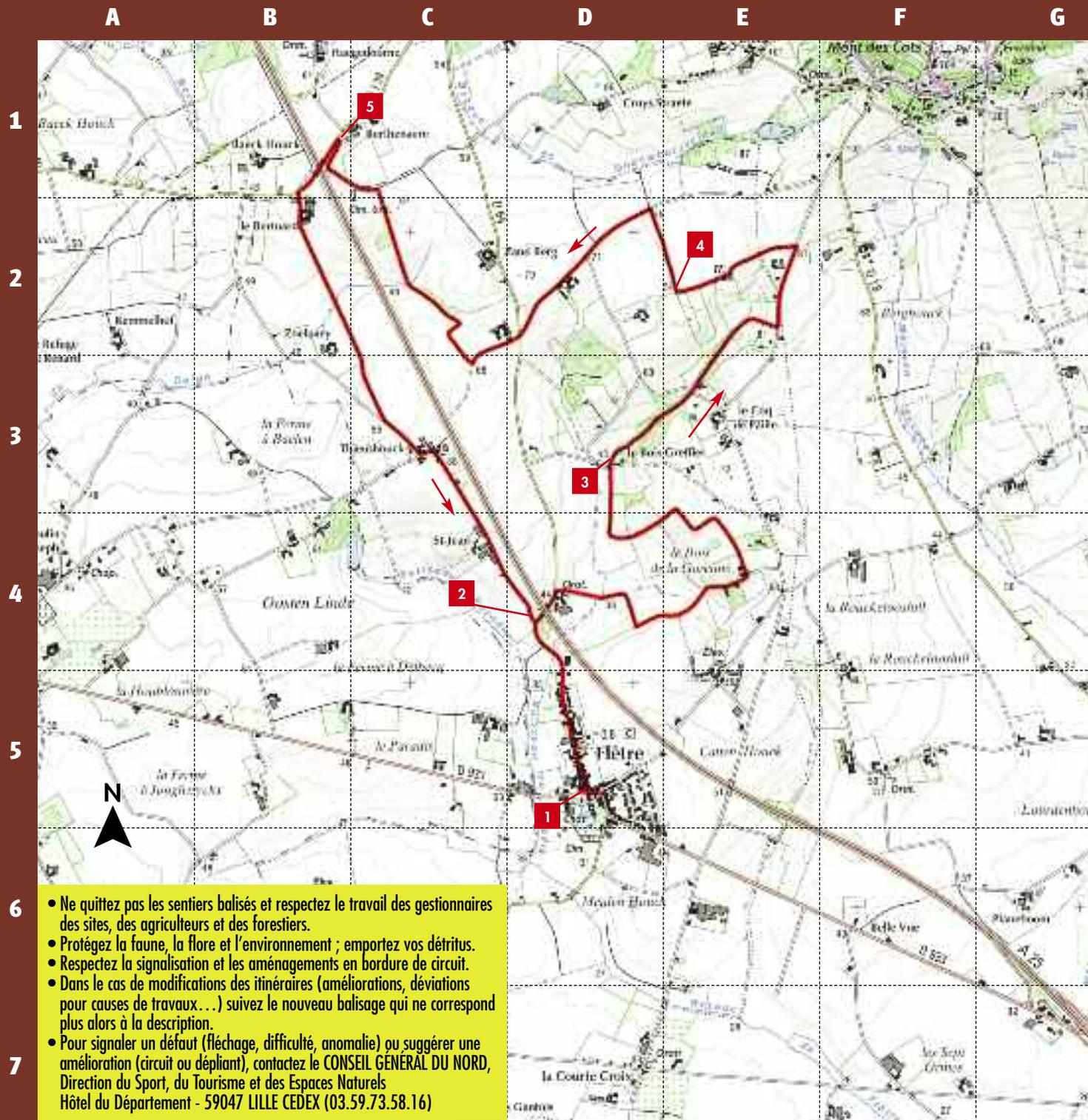
**5** Empruntez la RD 139 à gauche et passez au-dessus de l'autoroute. Au bas du pont, bifurquez à gauche - le Bernard. A l'intersection suivante, montez à gauche et rejoignez le Thieushouck - en souvenir de Mathieu, ermite du Moyen-Âge - où se trouve l'un des derniers forgerons de la région. Effectuez un crochet gauche / droite et tout droit repartez vers le village de Flêtre. Arrivé à la RD 69, traversez (prudence) et poursuivez tout droit dans le bosquet. Empruntez de nouveau la passerelle aménagée. Terminez le parcours sur le trottoir côté gauche.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)